



2020

2022



*Ensemble pour les familles et les aînés
de la Côte-de-Beaupré*



Boischatel
De nature exceptionnelle

**Politique
de la famille et
des aînés**



Table des matières

Mot du maire	3
Mot de la responsable des questions familiales et aînés de la Municipalité	4
Comité de travail de la Politique de la famille et des aînés	5
Pourquoi une politique de la famille et des aînés?	6
Portrait de Boischatel	7
Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés	10
Consultations auprès des familles et des aînés	12
Consultations auprès des adolescents	13
Principes directeurs et valeurs de la Politique de la famille et des aînés	15
Définitions de la famille et des aînés	17
Orientations de la Politique de la famille et des aînés	18
Les axes d'intervention et le plan d'action de la politique	19
Le Plan d'action de Boischatel sous forme de tableaux	20
Conclusion	44
Lexique	44

Mot du maire de Boischatel



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Boischatel s'est admirablement développée au fil des ans et il est impératif, pour votre conseil municipal, de maintenir le cap en misant sur les caractéristiques propres à Boischatel qui font sa fierté, soit une ville à échelle humaine, située dans un environnement naturel distinctif et offrant à ses citoyens un milieu de vie des plus enviables.

L'adoption de la Politique de la famille et des aînés s'inscrit dans cette vision partagée de toujours vous offrir ce que vous méritez de mieux. Elle vise essentiellement à implanter une culture favorable aux familles et aux aînés dans les domaines relevant de la compétence municipale, notamment les services aux citoyens, les équipements collectifs, la mise en valeur du territoire, la santé et la sécurité, la communication citoyenne, le transport collectif et actif, l'environnement et les loisirs. Elle contribue à structurer les actions municipales afin de vous offrir un cadre de vie harmonieux et adapté à vos besoins, tout en assurant une équité intergénérationnelle et le plein épanouissement de chacun d'entre vous.

En terminant, au nom du conseil municipal et de tous les citoyens de Boischatel, j'adresse nos plus sincères remerciements aux membres du comité de la famille et des aînés pour le travail remarquable accompli au cours de la dernière année, ainsi qu'aux organismes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de notre politique. J'invite d'ailleurs toute la population à en prendre connaissance et à se familiariser avec son contenu, qui se veut le reflet de nos aspirations collectives.

Bonne lecture!

Benoît Bouchard
Maire

Mot de la Responsable des questions relatives

aux familles et aux aînés de Boischatel

Chères Boischateloises et chers Boischatelois,

À titre de responsable des questions familiales et des aînés au sein du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter la toute première Politique de la famille et des aînés de Boischatel. Fruit d'un large processus consultatif et d'une démarche rigoureuse, cette politique est un cadre de référence pour les élus et gestionnaires municipaux dans leurs prises de décision en faveur du mieux-être des familles et des aînés et nous souhaitons également qu'elle devienne un outil de référence pour les citoyens.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour mener à terme ce dossier de grande importance. Un immense merci aux membres du comité de la famille et des aînés qui ont investi de nombreuses heures de travail et déployé beaucoup d'énergie à la réalisation de cette politique. Un merci tout spécial à l'équipe du service des loisirs et de la culture pour leur appui indéfectible et leurs judicieux conseils. Merci également à mes collègues du conseil pour leur confiance témoignée tout au long du processus.

Finalement, un merci sincère à vous tous qui avez participé à la consultation citoyenne. Votre précieuse collaboration à cet effort de concertation considérable fut essentielle dans la réalisation de cette politique qui vise d'abord et avant tout à développer un milieu de vie à votre image!

Ensemble, faisons de Boischatel un endroit où il fait bon vivre!



Martine Giroux
Conseillère municipale



Présentation du comité de travail de la Politique de la famille et des aînés

Le comité était composé d'au moins un membre du conseil, de parents, d'aînés actifs, de responsables des loisirs et de différents citoyens engagés du milieu. Ils ont été chargés de dresser un diagnostic des besoins des familles et des aînés, puis de proposer un plan d'action municipal.

Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés



Martine Giroux
conseillère municipale



Robert Turgeon
C.É. École de Boischatel



Josée Gosselin
C.A. CPE L'Enchanté



Marie Pelletier
MDJ de Boischatel



André Paré
ancien conseiller municipal
dossier MADA



Jean-Pierre Morneau
FADOQ
Club de Boischatel



Diane Langlois
citoyenne



Émilie Levac
citoyenne



Mélanie McKenzie
citoyenne



Amélie Bédard
Services des loisirs et
de la culture



Claude Martin
Services des loisirs et
de la culture

Les travaux ont été soutenus par :

Sylvain Hénault, formateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)

Valérie Chabot, chargée de projet à la Politique familiale et des aînés, Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)

Benjamin Branget, consultant indépendant pour ULSCN

Jean-François Guillot, directeur général adjoint de la MRC

Béatrice Pauly, responsable du greffe et des communications de la MRC

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En partenariat avec :



Pourquoi une politique de la famille et des aînés ?

La Municipalité de Boischatel souhaite favoriser le mieux-être et la qualité de vie des familles et des aînés de son milieu. Pour cela, elle s'implique dans l'élaboration d'une première Politique de la famille et des aînés (PFA) reconnue par le ministère de la Famille visant également l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle le fait conjointement avec la MRC et cinq autres Municipalités de la Côte-de-Beaupré.

La société québécoise vieillit de manière accélérée. D'ici 2056, on y verra le nombre d'aînés passer de 1,1 million à 2,6 millions. D'ailleurs, voici quelques statistiques pour la période entre 2006 et 2056:

- La proportion de 65 ans et plus doublera, passant de 14 % à 30 %
- La proportion de 80 ans et plus triplera, passant de 3,6 % à 10,9 %
- La proportion de 95 ans et plus sera multipliée par 10, passant de 0,1 % à 1,2 %

Ce vieillissement de la population aura des répercussions directes sur divers aspects de la gouvernance locale. En réorientant leurs actions et leurs communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, les Municipalités et les MRC contribueront à la vitalité de leurs milieux de vie. Une démarche MADA constitue une façon concrète d'atteindre ces objectifs et il était naturel pour Boischatel d'inclure les aînés dans ce processus.

Boischatel mobilise donc les différentes parties prenantes occupant et animant le territoire en mobilisant ses citoyens, ses élus et ses services municipaux, mais également le milieu des affaires ainsi que le milieu communautaire qui animent et dynamisent le territoire. La Municipalité de Boischatel a le potentiel de contribuer grandement au bien-être des familles et des aînés qui y résident. Il était donc primordial de s'intéresser à leurs besoins, quant aux services et ressources disponibles dans le milieu, afin de mieux répondre à leur demande.

En adhérant à une politique de la famille et des aînés, Boischatel s'engage à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise le bien-être et l'épanouissement des familles et des aînés.



Portrait

Sise immédiatement à l'est de la Ville de Québec et porte d'entrée de la Côte-de-Beaupré, Boischatel est une ville à échelle humaine, proposant un cadre de vie harmonieux, favorable à l'épanouissement des familles, des jeunes et des aînés. Bordée au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par la majestueuse chute Montmorency, Boischatel offre une nature abondante et exceptionnelle.

Ses nombreux parcs intergénérationnels aménagés avec soin, l'excellence de ses développements résidentiels réfléchis dans un souci de développement durable, la variété et la qualité des équipements et services de proximité offerts aux citoyens, l'accessibilité à ses représentants, son dynamisme et sa proximité du centre-ville de Québec sont autant de facteurs qui contribuent à la qualité de vie des Boischateloises et Boischatelois et qui motivent plusieurs personnes à choisir Boischatel pour s'y établir.

Caractérisée par un environnement naturel distinctif qu'elle préserve pour les générations actuelles et futures, Boischatel forme une communauté jeune et dynamique, fière de son patrimoine naturel et historique et de son identité ancrée dans ses origines et ouverte sur l'avenir.



Photo : Béatrice Pauly

Population

En 2016, la municipalité de Boischatel était la plus peuplée de la MRC avec 7 587 personnes.

Densité de 371 habitants / km².

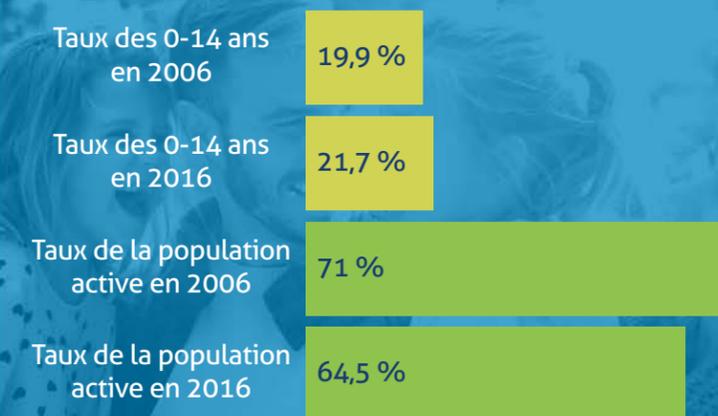
D'ici 2031, on prévoit une augmentation de la population globale de près de 25 % (9 480 habitants).

Bien que le taux des 0-14 ans tend à augmenter (19,9 % en 2006 à 21,7 % en 2016), celui de la population active baisse continuellement (71 % en 2006 à 64,5 % en 2016).

L'âge médian est actuellement de 39,1 ans comparativement à l'âge médian de la population globale de la MRC qui est de 45 ans.

C'est la population la plus jeune de la MRC.

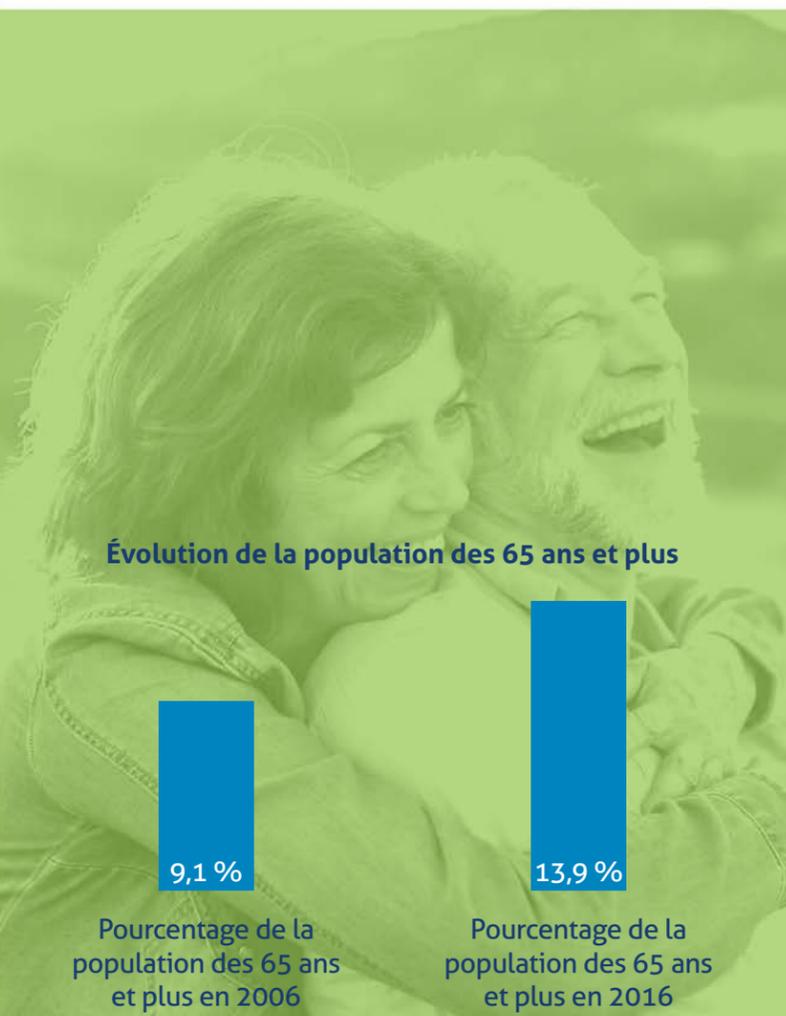
L'indice de défavorisation matérielle et sociale de Boischatel est de niveau faible à intermédiaire en comparaison avec les autres municipalités de la MRC.



Aînés

D'ici 2031, on prévoit une augmentation de 63 % de la population âgée de 65 ans et plus, alors que la population projetée s'établira à 1 720 habitants aînés.

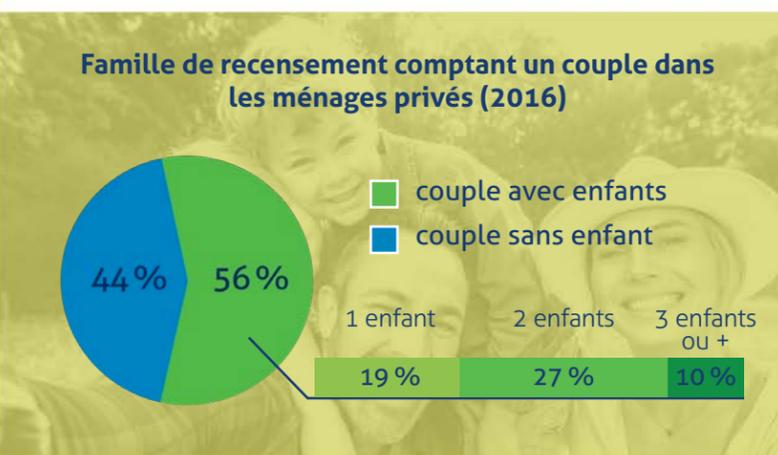
Depuis 2006, la population des 65 ans et plus est passée de 9,1 % à 13,9 % en 2016.



Familles

C'est à Boischatel que l'on retrouve la plus haute taille moyenne des familles de recensement de la MRC avec trois personnes (10 %).

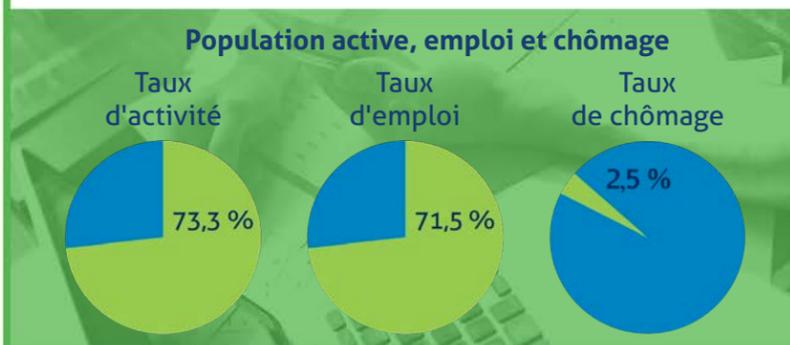
La municipalité est également la seule de la MRC qui possède plus de couples avec enfants (56 %) que de couples sans enfants (44 %).



Revenu et emploi

Le revenu total médian parmi les bénéficiaires en 2015 (47 908 \$) et le revenu total d'emploi médian pour les travailleurs plein temps en 2015 (57 556 \$) sont les plus élevés de la MRC.

Les taux d'activité (73,3 %) et d'emploi (71,5 %) en 2016 sont également les plus élevés de la MRC. Le taux de chômage est également très faible à 2,5 %, comparativement au reste de la MRC de La Côte-de-Beaupré (4,7 %) et de la RMR de Québec (4,6 %).

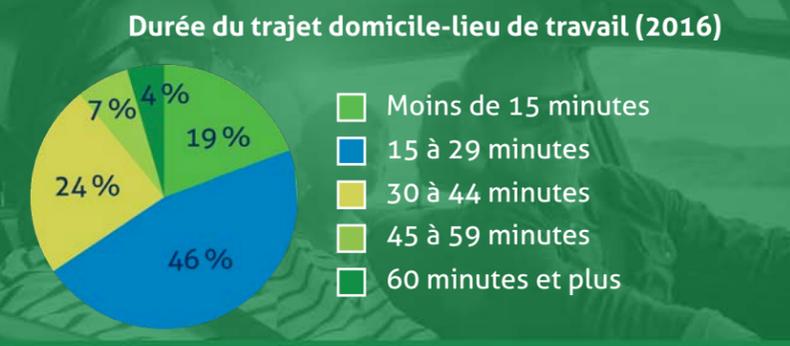


Transport et déplacement

La très grande majorité des travailleurs (89 %) effectuent un trajet domicile-lieu de travail d'une durée inférieure à 45 minutes.

Bien que la plupart des répondants conduisent un véhicule motorisé pour se rendre au travail, Boischatel a le plus haut taux d'utilisation du transport en commun avec 6,61 %.

*Ces données datent d'avant la mise en place du service de Transport en commun de Boischatel.



Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés

Bien que confirmé en mai 2017, ce n'est qu'en mars 2018 que le projet d'élaborer une politique de la famille et des aînés s'est réellement déployé au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de ses Municipalités participantes. Cette démarche vise l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés tant au niveau local que régional.

Rappel des principales étapes :

- **Octobre 2017** : Octroi d'un contrat à L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour l'élaboration du portrait statistique de la MRC (Rés. #2017-10-220).
- **Décembre 2017** : Octroi d'un contrat à l'ULSCN pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés de la MRC (Rés. #2017-12-308).
- **Avril 2018** :
 - Engagement de la MRC pour l'élaboration d'une Politique de la famille et des aînés d'ici juin 2019 (Rés. #2018-04-60).
 - Nomination de Mme Parise Cormier au titre de Responsable des questions relatives aux familles et aux aînés pour la MRC (Rés. #2018-04-61 et 62).
 - Création d'un comité de pilotage régional de la Politique de la famille et des aînés (Rés. #2018-04-63).
 - Le printemps 2018 fut l'occasion pour la Municipalité de Boischatel de nommer un élu responsable des questions familles et aînés et de désigner un comité de pilotage local. Ce rôle fut confié à Martine Giroux. Le comité a eu l'occasion de se réunir afin de prendre connaissance du processus et de ses enjeux, mais également de l'amorcer en identifiant notamment les bons coups et certains points à améliorer localement.
- **Octobre 2018** : Demande de prolongation déposée par la MRC auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés fixée au 31 janvier 2020 (Rés. #2018-10-184).
- **Automne 2018** : Afin d'assurer une fluidité dans cette démarche concertée, les responsables des loisirs des différentes municipalités se sont rencontrés périodiquement, à partir de l'automne 2018, pour planifier le travail à accomplir et échanger sur les différentes pratiques locales. Ces échanges ont contribué à dynamiser le processus, ainsi qu'à bonifier le travail de chaque Municipalité à la lumière des expériences des autres.

- **Du 7 novembre au 7 décembre 2018** : Les Municipalités et la MRC ont conjointement invité les familles et aînés de leur milieu à compléter le sondage. La période de diffusion s'est prolongée jusqu'au 14 décembre. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication. Une version papier de ces questionnaires était également disponible au bureau de la MRC.
- **Jusqu'à la mi-avril 2019** : Analyse des données recueillies et rédaction des rapports de consultation. Les différents comités ont ensuite entamé l'étape de réalisation du plan d'action.
- **Été 2019 jusqu'au début de l'automne 2019** : Une version préliminaire des plans d'action des Municipalités a été présentée aux conseils municipaux respectifs. La MRC a présenté son véritable plan d'action au conseil des maires au début du mois de décembre.



Consultations auprès des familles et des aînés

Pour des raisons pratiques, un sondage électronique autoadministré a été utilisé pour recueillir des informations propres à chacun des milieux:

- Chaque comité de pilotage a bâti deux questionnaires, l'un à l'attention des familles et l'autre, des aînés.
- Les questionnaires, bien que spécifiques à la clientèle qu'ils visent, trouvent de nombreuses similitudes. En effet, ils possèdent plus de 80 % de questions similaires afin de permettre la comparaison des deux groupes.
- Les questionnaires se composent majoritairement de questions fermées à choix multiples, ainsi que de quelques questions à court développement. Ces dernières, ajoutées à la fin de chacun des thèmes, permettaient aux répondants de préciser leurs réponses, voire de préciser leur pensée.

Les questions du volet régional ont été ajoutées à la fin de chaque questionnaire municipal.

Ces questionnaires abordaient les thèmes suivants :

Volet municipal

Aménagement du territoire
Transport
Environnement
Services municipaux et appréciation du milieu de vie
Saines habitudes de vie
Sécurité
Loisir, culture et vie communautaire
Habitation

Volet régional

Communication
Transport
Sécurité
Habitation
Vie communautaire, loisir et culture
Aménagements des espaces publics

Consultations auprès des adolescents

Les adolescents sont les adultes de demain; la MRC a également souhaité les consulter.

Le comité de pilotage régional a décidé, au mois de décembre 2018, d'administrer aux adolescents un court questionnaire à réponses fermées afin de générer des données quantitatives, mais surtout, de procéder ultérieurement à des groupes de discussion qui s'avèreraient sans doute plus efficaces pour questionner les jeunes et connaître leurs préoccupations.

Le questionnaire retenu pour sonder les adolescents a été le même pour tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré. Il se compose de 16 questions fermées à choix multiples. La section « profil des répondants » a volontairement été allégée, le but étant de différencier les provenances des jeunes sans pour autant obtenir d'autres données qui n'influeraient en rien les actions à prendre ultérieurement.

Rappel des principales étapes :

- **Du 5 au 25 février 2019** : Les Municipalités et la MRC ont conjointement invité les adolescents de leur milieu à compléter le sondage. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication.
- **Les 21 et 22 février 2019** : Les groupes de discussion ont eu lieu à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne avec la précieuse collaboration de Vicky Grondin, technicienne en loisir aux activités culturelles. Les élèves ont été regroupés selon leur cycle, avec comme idée, de profiter d'une représentation de l'ensemble des municipalités.

Les thèmes abordés dans les groupes de discussion étaient les mêmes que ceux du sondage, en ajoutant cependant le thème de l'environnement.

Le recours aux groupes de discussion a permis d'éviter d'utiliser des questions ouvertes dans le sondage et a favorisé des échanges plus interactifs entre les jeunes pour sonder leurs besoins.

Pour mener à bien le projet visant les adolescents, le comité a pu compter sur la collaboration d'autres ressources dans la création et la révision du questionnaire, notamment Émilie Sirois du CIUSSS, Gabrielle Morin du Carrefour jeunesse-emploi et François Carrier de la MDJ L'Énigme de Beaupré.

Consultations auprès des adolescents (suite)

Faits saillants relatifs aux adolescents

Communication	Les moyens de communication informatisés ont la cote auprès des jeunes, surtout les pages Facebook (65 %).	Les adolescents aimeraient qu'une plateforme regroupant tout ce qui se passe sur la Côte-de-Beaupré en matière de loisirs et activités voit le jour. Ils s'abonneraient sûrement à une telle page.	
Transport	50 % des adolescents sondés éprouvent un problème de transport lorsqu'ils veulent aller voir des amis.	65 % dépendent bien souvent d'un adulte pour la majorité de leurs déplacements.	
Saines habitudes de vie	Ils se déclarent physiquement actifs; une majorité pratiquant des activités physiques plus intenses plus de 4 heures par semaine.	Seulement 35 % jugent que l'offre qui leur est proposée est suffisante pour leur permettre de bouger.	59 % indiquent ne pas fréquenter les parcs et espaces verts pour bouger.
Activités et loisir	Ils aimeraient que soit développée une offre d'activités mieux adaptée à leur réalité. Ils jugent que les événements organisés dans leur Municipalité visent les enfants plus jeunes (choix d'activités offertes) et aimeraient qu'on pense à eux aussi dans une optique de favoriser leur participation.		

Principes directeurs

Les Politiques de la famille et des aînés du Québec reposent sur un ensemble de principes et de valeurs éclairants qui guident la pratique quotidienne des intervenants municipaux et des partenaires dans leurs décisions et dans les gestes à poser au niveau de l'action concernant les familles et les aînés.

Le réflexe « Familles et aînés », pour s'ouvrir aux réalités de ces groupes. Cela se traduit par l'adhésion de tous les acteurs municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration, et par la réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des aînés et des familles.

L'accessibilité, un droit légitime qui se décline selon trois dimensions : l'accessibilité financière, l'accessibilité temporelle et l'accessibilité physique. Il s'agit d'assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de familles.

La participation citoyenne et l'engagement civique de la famille, incluant les aînés. Ces derniers sont responsables de leur qualité de vie. «Par et pour la famille» devient une source de motivation pour la mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre d'actions et dans la maximisation du potentiel des familles et des aînés dans le développement de la communauté.

La concertation et le partenariat par la mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu afin de soutenir les familles et leurs membres.

Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu se manifestent par le respect des compétences de tous les acteurs et la reconnaissance de leurs particularités dans la valorisation de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés.

La communication et l'information permettant de demeurer branché sur les besoins du milieu, en constante évolution. L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information sont des concepts clés.

L'écoute du milieu pour optimiser l'utilisation des ressources.

La cohérence et l'arrimage entre les politiques, les plans d'action et les autres documents de planification stratégique afin d'agir efficacement en complémentarité.

Les saines habitudes de vie visant l'intégration de mesures afin de promouvoir et développer de meilleures habitudes de vie auprès des familles et des aînés.



Valeurs de la Politique de la famille et des aînés

La solidarité

L'équité

Le civisme

L'accueil

Le respect

La démocratie

La **solidarité** se manifeste par l'interdépendance, impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide entre les membres d'un groupe.

L'**équité** réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacun des acteurs y trouve sa juste part.

Le **civisme** est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par l'observation des convenances et des bonnes manières en usage dans un groupe social.

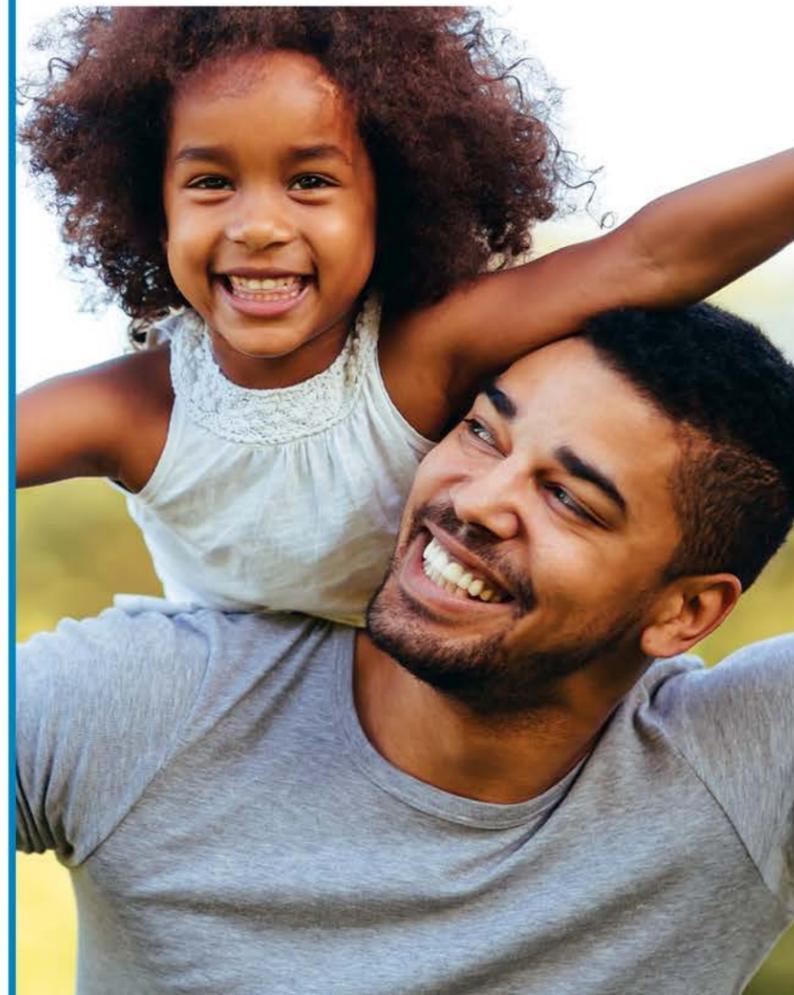
Une **communauté accueillante** est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

Le **respect** fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

La **démocratie** fait référence à la libre expression et au respect des opinions exprimées.

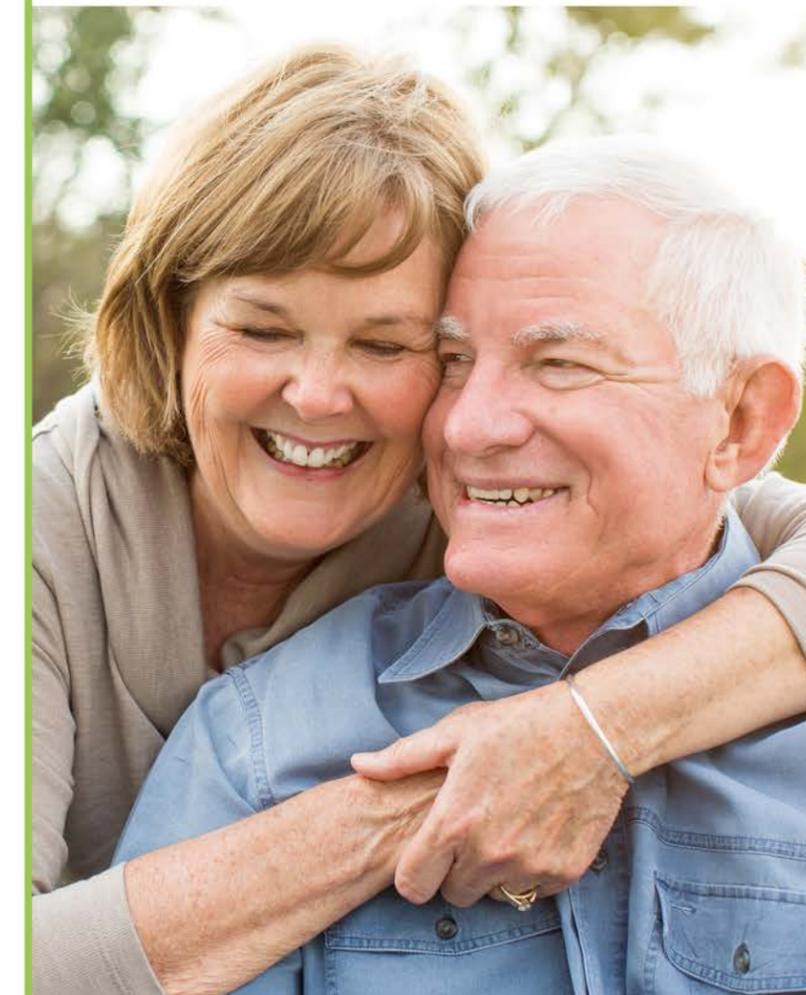
Définition de la famille

La famille se définit comme un ensemble de personnes unies par des liens multiples et une histoire commune. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des cultures. Comportant une dimension intergénérationnelle, la famille se présente sous différents modèles à l'intérieur desquels ses membres se soutiennent mutuellement à diverses étapes de leur vie, favorisant ainsi leur développement global.



Définition des aînés

Les aînés sont ceux qui ont acquis leur rang et leur rôle social parce qu'ils sont les membres les plus âgés de la société. Souvent associés à la sagesse, parce qu'ils ont l'expérience et les connaissances, ils enrichissent leur milieu par leurs actions et implications. Représentant l'âme de la famille, ils sont témoins du passé et gardiens des valeurs; ils contribuent au tissu social de leur communauté.



Orientations de la Politique de la famille et des aînés

Les orientations de la Politique familiale et des aînés serviront de cadre de références pour les élus, pour les services de la Municipalité, les institutions et les organismes lors de la prise de décisions. La Municipalité entend ainsi renforcer les acquis et développer la région avec une plus grande considération des besoins des familles et des aînés et de leur apport à la communauté.

Les orientations consistent à :

- Répondre aux besoins des familles et des aînés en arrimant les services disponibles sur le territoire,
- Fournir à son administration et aux partenaires des orientations afin «de penser et d'agir» en fonction des familles et des aînés dans le but de créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités,
- Reconnaître les acquis du milieu en soutenant ce qui se fait déjà en faveur des aînés et des familles et valoriser ces actions,
- Favoriser le partage d'information, la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.



Les axes d'intervention et le plan d'action de la politique

Les pages qui suivent contiennent le plan d'action détaillé de Boischatel.

Les huit axes d'intervention ont un impact indéniable sur la qualité de vie des familles et des aînés. À cet effet, des mesures ont été établies dans chacun de ces axes et réparties sur les trois prochaines années du plan d'action.

Afin d'atteindre des résultats tangibles qui contribueront au développement de notre municipalité, les actions furent pensées et élaborées en impliquant des acteurs du milieu, des ressources existantes, des constats identifiés lors de la consultation publique, sans négliger des mesures parfois déjà en place, ne nécessitant que de simples mises à jour pour les bonifier.



Aménagement du territoire

Les Municipalités ont la responsabilité d'aménager leur territoire. La mise en valeur et la préservation des attraits en présence, tout autant que l'organisation du territoire, contribuent grandement à la qualité du milieu de vie des familles et des aînés, que ce soit par les infrastructures et les bâtiments, les parcs, les sentiers ou les commerces.

En général, une accessibilité physique aux installations mentionnées permet aux aînés, aux personnes en situation de handicap et aux familles avec de jeunes enfants, de profiter au maximum de leur environnement. Le questionnaire local servait à découvrir si les infrastructures et les équipements présents dans la municipalité répondaient aux besoins des clientèles visées, ainsi que les priorités en matière d'aménagement.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Améliorer l'offre de service des parcs et espaces verts afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la population	Réaliser un plan directeur d'aménagement de nos parcs et espaces verts	✓		Municipalité	✓	✓	
	Planifier l'évolution de nos parcs et espaces verts (diversification du matériel, déplacement des modules, modifications selon les tendances, etc.)	✓		Municipalité	✓		
	Embaucher une ressource pour rédiger le plan directeur des parcs et espaces verts	✓		Municipalité	✓		
	Effectuer un bilan aux deux ans afin de s'assurer que les mesures mises en place conviennent toujours aux besoins	✓		Municipalité			✓
	Poursuivre le programme de plantation d'arbres dans les parcs et les espaces verts	✓		Municipalité	✓	✓	✓
	Participer et collaborer à la réfection des parcs-écoles	✓		Municipalité	✓		
	Mettre en valeur les parcs-écoles	✓		Municipalité	✓	✓	✓
	Évaluer et actualiser le programme d'animation de parcs	✓		Municipalité		✓	



Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Poursuivre les efforts afin d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des personnes aux abords des écoles (3 bâtiments)	Mettre à jour l'étude de circulation et réaliser un plan de déplacement actif et sécuritaire	✓	✓	Firme conseil	✓		
	Sensibiliser les organismes ciblés à la suite des recommandations émises dans le plan de déplacement	✓	✓	CSDPS, Municipalité		✓	
	Intégrer les recommandations au plan directeur d'urbanisme	✓	✓	Municipalité		✓	
	Proposer une solution permanente pour les problématiques de stationnement aux abords de l'école Bocage	✓	✓	Municipalité, École, FADOQ, CSDPS			✓
Avoir des données afin de se positionner sur des enjeux réels de la population 0-5 ans	Avoir le portrait de fréquentation des services de garde en petite enfance à Boischatel	✓		Municipalité, CPE	✓	✓	

Les infrastructures ou équipements les plus en adéquation avec leurs besoins sont :

Familles



Aînés



Familles et aînés ont les mêmes priorités d'aménagement, bien que l'ordonnancement diffère légèrement.

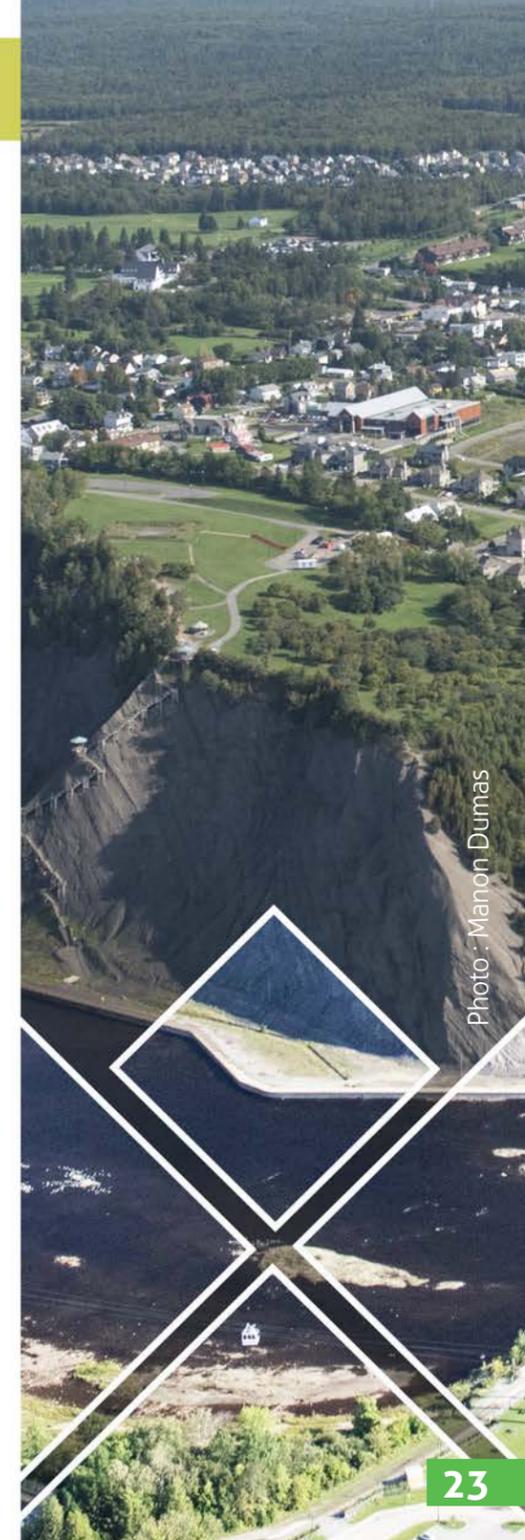
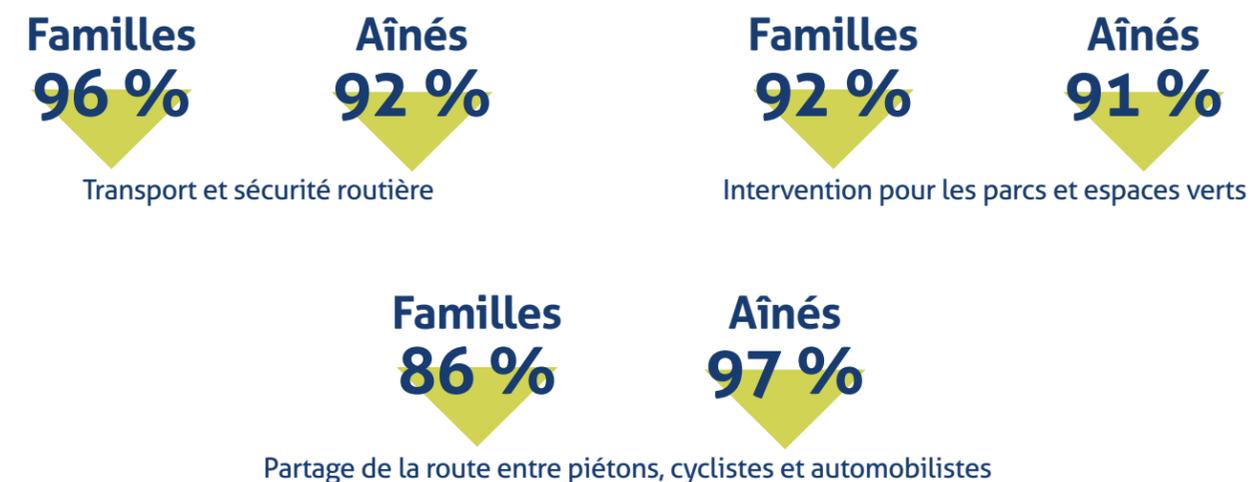


Photo : Manon Dumas

La qualité du milieu de vie teinte directement le niveau de bien-être des résidents de Boischatel. À ce sujet, la qualité de l'air et de l'eau potable, la préservation des ressources naturelles et une gestion des déchets respectueuse de l'environnement ont un impact non seulement sur la santé des citoyens, mais également sur la satisfaction qu'ils éprouvent envers la municipalité.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Diminuer notre empreinte écologique en tant que municipalité	S'assurer que nos événements soient écoresponsables	✓	✓	Municipalité	✓		
	Promouvoir et faciliter les actions environnementales initiées par Boischatel et la MRC	✓	✓	Municipalité, MRC		✓	
	Permettre l'accès gratuit à l'écocentre pour les initiatives locales de nettoyage	✓	✓	Municipalité	✓		
	Promouvoir les initiatives locales de nettoyage des rives du fleuve	✓	✓	Municipalité		✓	✓
	Écocentre - poursuivre et améliorer l'offre de service en récupération et en revalorisation.	✓	✓	Municipalité		✓	✓
	Promouvoir auprès de la population les bonnes pratiques en matière d'environnement	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓
	Mettre en place des mesures ou des infrastructures afin de favoriser pour la population des aménagements horticoles et maraîchers	✓	✓	Municipalité			✓
Connaître la satisfaction de la population concernant l'écocentre	Mettre à jour annuellement les statistiques du nombre d'utilisateurs de l'écocentre	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓



Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Améliorer le couvert forestier dans les quartiers résidentiels	Poursuivre notre programme de distribution et de plantation d'arbres	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓
	Tenir des activités annuelles de sensibilisation sur la protection de la forêt et le contrôle d'abattage	✓	✓	Municipalité		✓	

Des gestes réalisés par les familles et les aînés à leur domicile soutiennent certaines priorités associées à l'environnement.



Le recyclage, le compostage et la gestion des matières résiduelles constituent les priorités tant pour les familles que pour les aînés.



L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés et des familles implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante que l'on pense à la consommation, aux soins et services, au besoin de côtoyer sa famille et ses amis ou au besoin de se divertir et s'informer. Des limitations à cette mobilité entraînent des conséquences non désirées tels une sédentarité, un risque d'isolement ou encore des besoins essentiels difficilement comblés.

De plus, les normes de transport actif et collectif s'inscrivent dans une vision de développement durable d'une municipalité, en favorisant l'activité physique chez les citoyens et en réduisant l'impact écologique sur le milieu.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Augmenter le sentiment de sécurité sur le réseau routier	Compléter le portrait du réseau cyclable et piétonnier de la municipalité	✓	✓	Firme conseil	✓		
	Se doter d'une vision claire et partagée de nos aménagements cyclables et piétonniers	✓	✓	Municipalité	✓		
	Embaucher une ressource pour rédiger un plan directeur du réseau cyclable et piétonnier et élaborer une planification triennale	✓	✓	Municipalité	✓		
	Effectuer un bilan annuel des mesures mises en place	✓	✓	Municipalité		✓	
	Faire connaître les résultats des sondages (PFM/MADA) auprès du comité en sécurité routière	✓	✓	Municipalité	✓		
Mettre en valeur le service de transport en commun	Effectuer un bilan annuel concernant le transport en commun dans Boischatel et sa connectivité avec le RTC	✓	✓	Municipalité, PLUMobile	✓	✓	✓
	Promouvoir le service de transport en commun auprès de la population	✓	✓	Municipalité, PLUMobile	✓	✓	✓
	Inciter la population à utiliser le transport en commun pour se déplacer aux événements et activités de la Municipalité	✓	✓	Municipalité, PLUMobile	✓	✓	✓



Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Favoriser le respect de la signalisation et des limites de vitesse sur notre territoire	Bonifier la signalisation dynamique dans les endroits les plus problématiques	✓	✓	Municipalité			
	Poursuivre les rencontres annuelles avec la SQ afin d'arimer la réglementation au code de la sécurité routière	✓	✓	Municipalité, SQ	✓	✓	✓
	Effectuer des représentations auprès de la SQ afin d'accentuer la présence policière dans les endroits problématiques	✓	✓	Municipalité, SQ	✓	✓	✓
	Poursuivre nos campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la sécurité	✓	✓	Municipalité, SQ	✓	✓	✓

Familles
98 %

utilisent principalement les transports motorisés pour se déplacer au sein de la municipalité.

Aînés
91 %

20 % des aînés privilégient le transport en commun lorsque vient le temps de sortir de Boischatel.

Familles
70 %

utilisent la marche.

Aînés
29 %

8 % des familles privilégient le covoiturage.

Les priorités que devrait retenir la Municipalité en matière de transport sont:

Familles
58 %

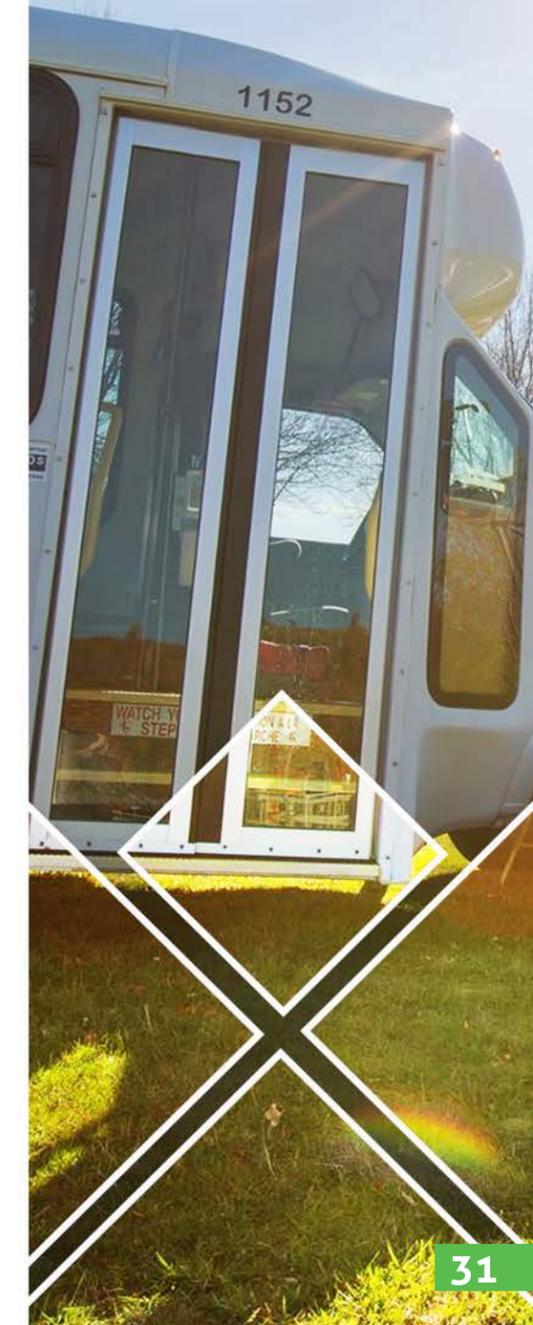
le transport en commun.

Aînés
69 %

Familles
54 %

la sécurité routière.

Aînés
52 %



Sécurité personnelle

Lorsqu'il est question de sécurité, deux facteurs s'influencent mutuellement : sécurité publique et sentiment de sécurité ressenti par les citoyens. Malgré la présence d'infrastructures, d'interventions et de services d'urgence permettant d'assurer la sécurité des citoyens, le sentiment de sécurité personnelle contribue à la sécurité globale de l'individu dans son lieu de vie. À cet effet, on questionnait les familles et les aînés afin de connaître leur sentiment de sécurité à l'égard de certains services.

Les services ambulanciers sont ceux auxquels on attribue le plus fort sentiment d'insécurité (près de 45 % des familles et des aînés se sentent « plus ou moins en sécurité » ou « pas en sécurité » à cet égard). Les répondants familles et aînés ont cependant un bon sentiment de sécurité à l'égard des services incendie.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Augmenter le sentiment de sécurité général de la population	Inciter la présence des services d'urgence lors des divers événements publics	✓	✓	Municipalité, services d'urgence	✓		
	Recenser et faire connaître les organisations et services d'aide aux aînés		✓	Municipalité, services d'urgence		✓	
	Former un comité de travail afin de regarder les opportunités à permettre aux parents de plus facilement se trouver une personne pour la garde d'enfants	✓		Municipalité, CPE		✓	
	Recenser les bonnes pratiques au Québec qui permet d'augmenter le sentiment de sécurité	✓	✓	Municipalité			✓

La perception du sentiment de sécurité des répondants est bonne au sein de la municipalité.

À plus de 90 % familles et aînés se sentent en sécurité dans leur résidence ou dans les bâtiments municipaux.

Familles
47 %

Aînés
61 %

Se sentent « plus ou moins » ou « pas en sécurité » à vélo.



Communication

Le besoin d'information est essentiel pour les familles et les aînés, et cette information se doit d'être pertinente, lisible, bien diffusée et accessible selon les publics. Plusieurs outils sont à la disposition des citoyens pour obtenir des informations dans diverses sphères de leur quotidien. Dans la même optique, tant la mise en œuvre que le suivi de la Politique de la famille et des aînés doivent s'inscrire dans une démarche planifiée et continue. La rigueur est de mise et représente un gage de succès. Afin de s'assurer des retombées positives et de ne pas voir les efforts investis en vain, soulignons la formation d'un comité de suivi, geste essentiel à la pérennité de la démarche.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) préconise de miser sur la continuité au niveau de la composition (par rapport au comité de pilotage), et particulièrement pour le responsable des questions famille et aînés (RQFA) et le porteur administratif. Des rencontres régulières (trois à quatre fois par année) sont suggérées. Ces suivis permettront l'ajustement nécessaire aux nouvelles réalités et de prendre des décisions éclairées quant à la poursuite de certaines actions.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Maintenir le niveau de satisfaction à l'égard des communications municipales	Poursuivre et consolider les efforts afin d'identifier et d'utiliser les bons moyens de communication et les bons moments pour communiquer l'information	✓	✓	Municipalité	✓	✓	
Poursuivre et consolider les efforts afin d'identifier et d'utiliser les bons moyens de communication et les bons moments pour communiquer l'information	Réaliser le plan d'intervention en sécurité civile et mettre en œuvre les moyens efficaces pour communiquer des situations urgentes ou devant être connues dans un court délai	✓	✓	Municipalité	✓		
Assurer un suivi du plan d'action de la PFM et de la MADA	Mettre sur pied un comité de suivi qui se rencontrera minimalement deux fois par année	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓

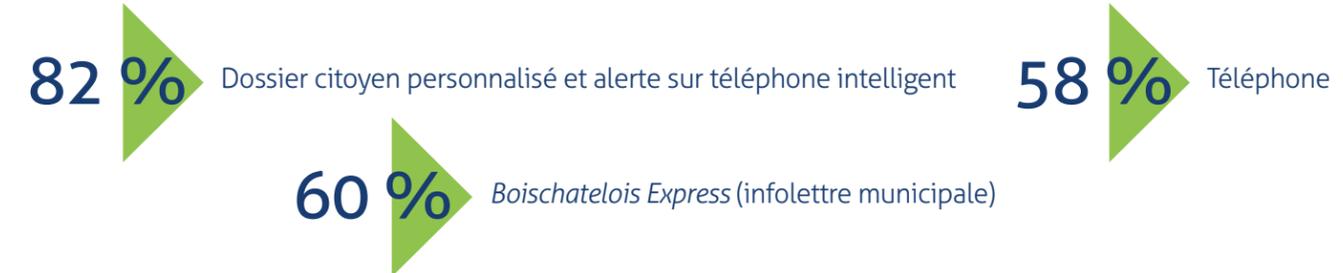
Chez les familles



Chez les aînés



Les outils les moins consultés/utilisés chez les familles sont :



Les outils les moins consultés/utilisés chez les aînés sont :



Photo : Manon Dumais

Santé et saines habitudes de vie

Les recherches ont démontré l'importance de bouger quotidiennement pour prévenir les maladies et conserver une bonne santé. Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la santé est définie comme « la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie ». Elle est définie par plusieurs éléments dont les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques, génétiques, socioéconomiques, comportements et habitudes...), mais aussi, et il ne faut pas le négliger, les différents services auxquels une population a accès.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Obtenir un état de situation de l'offre de services reliés à la santé	Obtenir un état de situation de l'offre de services reliés à la santé		✓	Municipalité		✓	
	Identifier les lacunes de services		✓	Municipalité		✓	

La grande majorité des répondants affirment avoir accès à un médecin de famille.

86 % Familles

89 % Aînés

Chez les aînés

92 % des sondés se considèrent toujours comme autonomes.

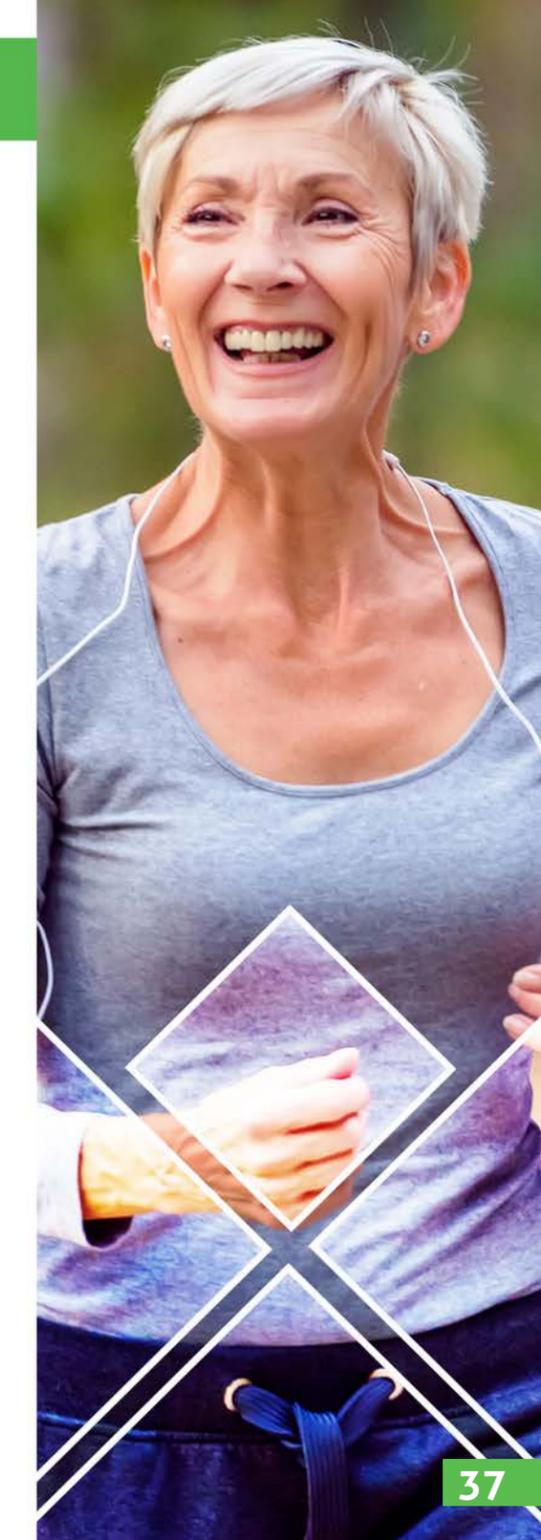
Ce thème touche également le soutien communautaire et la santé, en passant par le soutien à domicile. Hormis les services sociaux et de santé offerts par le réseau local de services (RLS), des organismes communautaires offrent des services permettant aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible et aux familles de recevoir également du soutien, lorsque nécessaire.

Les proches aidants jugent qu'ils ont besoin de support supplémentaire. Ce support est assuré par des entités du réseau de la santé (CLSC) ou par la création d'un groupe où ils pourraient échanger sur leurs réalités.

Familles
4 %

Aînés
20 %

assument une responsabilité de proche aidant.

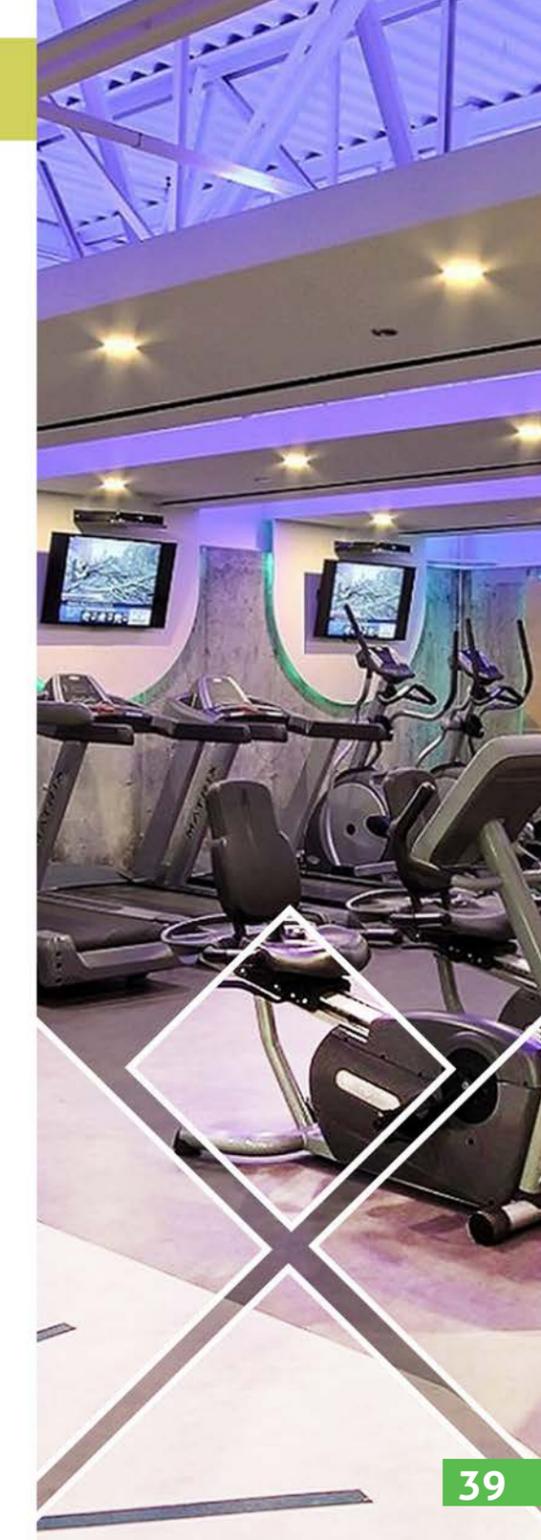


Loisir et vie communautaire

Les activités de sport, de loisir et de culture offrent aux citoyens des occasions d'apprendre, d'être actifs, de rencontrer des gens et d'échanger. Elles sont donc au cœur du bien-être individuel et de la vie sociale d'une communauté. Elles assurent sa vitalité et son dynamisme. Plusieurs activités sont proposées aux citoyens de Boischatel. Dans l'éventail disponible, certaines sont offertes directement par le service des loisirs ou par des organismes affiliés. Elles se déroulent sur le territoire de Boischatel ou à proximité de manière organisée ou sous forme de pratique libre.

Pour tester les préférences des répondants, une cinquantaine de propositions a été insérée au questionnaire. Les répondants pouvaient librement cocher autant d'énoncés qu'ils le désiraient.

Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Augmenter la proportion de gens qui pratique leurs activités à Boischatel au-dessus de 50 %	Continuer d'adapter l'offre d'activités selon les résultats des sondages	✓	✓	Municipalité	✓		
Favoriser la lecture	Faire connaître la programmation de la bibliothèque Étienne-Parent	✓	✓	Municipalité, Ville de Québec	✓		
Favoriser la pratique libre d'activités	Action bibliothèque-école	✓		Municipalité, École de Boischatel		✓	
	Continuer d'adapter l'offre d'activités selon les résultats des sondages	✓	✓	Municipalité		✓	✓
	Identifier les rues favorables pour permettre le jeu libre (se doter de mécanismes de demande/permis)	✓		Municipalité	✓		
	Identifier de nouvelles possibilités de sentiers pédestres et de marche	✓	✓	Municipalité		✓	
Obtenir un portrait clair du milieu communautaire	Dresser une liste exhaustive des organismes du milieu (proximité) et faire connaître les missions et les services offerts	✓	✓	Municipalité		✓	



Objectifs	Actions	Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
		Familles	Aînés		2020	2021	2022
Répondre aux besoins des parents en ce qui concerne les activités parascolaires	Recenser les modèles de partenariat scolaire municipal et mettre en place un mode de fonctionnement partagé	✓		Municipalité		✓	
	Sonder afin de connaître les besoins en matière d'activités parascolaires	✓		Municipalité, École de Boischatel		✓	
	Offrir une programmation arrimée et complémentaire	✓		Municipalité, École de Boischatel		✓	
Répondre aux besoins des parents en ce qui concerne les activités parents-enfants	Sonder afin de connaître les besoins en matière d'activités parents-enfants	✓		Municipalité		✓	
	Intégrer les activités à la programmation	✓		Municipalité		✓	

84 % des familles trouvent que la municipalité est favorable à la pratique d'activités.

Événements les plus populaires chez les familles

49 % Boischatel en neige

49 % On participe d'abord aux activités de la ville pour leur accessibilité

83 % des aînés trouvent que la municipalité est favorable à la pratique d'activités.

Événements les plus populaires chez les aînés

42 % Symposium Boischatel

41 % On participe d'abord aux activités de la ville pour socialiser

Principaux obstacles à la pratique d'activités à Boischatel.*

50 % aimeraient que l'activité se déroule à Boischatel.

39 % considèrent que l'offre ne correspond pas à leurs intérêts.

83 % considèrent que l'horaire des cours ne leur convient pas.

*Parmi les répondants considérant que le milieu n'est pas favorable aux activités; 16 % familles et 17 % des aînés



Habitation et appréciation de la Municipalité

Pourquoi aime-t-on sa résidence et, par extension, son quartier ou sa ville? Quels facteurs sont les plus déterminants lorsqu'on doit choisir un milieu de vie? Plusieurs éléments entrent en ligne de compte et les questionnaires offraient aux aînés et aux familles l'opportunité de se prononcer à ce sujet.

De plus, l'accès à une variété de types d'habitation sur le territoire d'une ville permet de répondre à l'ensemble des besoins des familles et des aînés, leur offrant les moyens de demeurer dans le milieu autant qu'ils le désirent.

Objectifs	Actions
Avoir des données afin de se positionner sur des enjeux réels aux aînés autonomes et non autonomes	Avoir un état de situation sur l'utilisation des résidences et sur les besoins des futurs utilisateurs
Faciliter le maintien à domicile et sur le territoire	Promouvoir les réglementations en lien avec avec la bigénération
	Établir des mécanismes de référencement pour différents services
	Obtenir un état de situation concernant les places offertes en HLM
Démontrer l'appréciation de la population envers leur municipalité	Présenter les données et les résultats du sondage aux élus et l'ensemble du personnel municipal
Offrir un meilleur accueil pour les nouveaux résidents	Regrouper en un même endroit tous les services et informations pertinentes pour l'arrivée des nouveaux résidents (trousse d'accueil)
Mieux connaître les aînés d'aujourd'hui et de demain	Commander ou obtenir une étude sur l'évolution de la situation des aînés et leurs besoins à Boischatel (portrait)

Publics ciblés		Responsables	Échéancier		
Familles	Aînés		2020	2021	2022
	✓	Municipalité		✓	
	✓	Municipalité		✓	
	✓	Municipalité		✓	
	✓	Municipalité	✓		
✓	✓	Municipalité	✓		
✓		Municipalité		✓	
	✓	Municipalité		✓	

Chez les familles, pourquoi choisit-on de vivre à Boischatel?



Chez les aînés, pourquoi choisit-on de vivre à Boischatel?



Conclusion

Une Politique de la famille et des aînés constitue un véritable outil de changement et d'intervention pour un milieu. Cet instrument devient le pivot censé articuler les orientations et les actions de la MRC et de ses partenaires en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

L'élaboration de cette première Politique de la famille et des aînés de la MRC de la Côte-de-Beaupré reconnue par le ministère de la Famille, et de celles de six municipalités du territoire (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps) et des plans d'action qui leur sont rattachés, a permis de raffermir la volonté de positionner les questions familiales et relatives aux aînés au cœur des préoccupations municipales et territoriales.

Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur de ces deux publics et de les concrétiser dans l'horizon convenu. Gageons que cette démarche collective aura insufflé une vision porteuse, ambitieuse et rassembleuse pour la MRC de La Côte-de-Beaupré!

Lexique

ABCDB : **Association Bénévole Côte-de-Beaupré**

CIUSSCN : **Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale**

CSDPS : **Commission scolaire des Premières-Seigneuries**

CJE : **Carrefour jeunesse-emploi**

CCNQ : **Commission de la capitale nationale du Québec**

CPE : **Centre de la petite enfance**

DCDB : **Développement Côte-de-Beaupré**

FADOQ : **Fédération de l'Âge d'Or du Québec**

MRC : **Municipalité régionale de comté**

OMH : **Office municipal d'habitation**

SCHL : **Société canadienne d'hypothèques et de logement**

SQ : **Sûreté du Québec**

SHQ : **Société d'habitation du Québec**





Boischatel

De nature exceptionnelle



MRC^{de La} Côte-de-Beaupré

Municipalité de Boischatel

45, rue Bédard
Boischatel (Québec) G0A 1H0
Téléphone : 418 822 4500
Télécopieur : 418 822 4512
Courriel : info@boischatel.net

boischatel.ca